

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 avril 2014

ACTIVITÉS PRIVÉES DE PROTECTION DES NAVIRES - (N° 1674)

Adopté

AMENDEMENT

N° CD158

présenté par
M. Arnaud Leroy, rapporteur

ARTICLE 15

Substituer aux mots :

« la commission mentionnée »,

les mots :

« l'organisme mentionné ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence.